

Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
 du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Dimanche 5 juillet 2020]

Date de la convocation
1^{er} juillet 2020
Date d'affichage
6 juillet 2020

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 33
Procurations : 0
Votants : 33

Patrice GAUSSERAND *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, *Maires Adjoints*, Christian PERO, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Marie-Françoise BONELLO, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés :Absents :

N° 093/ 2020

Secrétaire de séance : Martine SOUQUET

OBJET DE DELIBERATION : Election des délégués au sein du conseil d'administration du collège Albert Camus

Titulaire	Suppléant
Isabelle BEAUVAIS	Marie MONTELS
Claire VILLENEUVE	Martine SOUQUET

VOTE : 5 ABSTENTIONS

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

APPROUVE la désignation des délégués de la commune au sein du conseil d'administration du collège Albert Camus,

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Patrice GAUSSERAND

Fait à Gaillac le 6 juillet 2020



Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20200707-093-2020-DE
Date de télétransmission : 07/07/2020
Date de réception préfecture : 07/07/2020